

De: yves servant [yves.servant@modulonet.fr]
Envoyé: lundi 17 mai 2010 00:54
À: 'Delphine BATHO'; 'Jean-Marie MORISSET'; Frédérique MASSAT; 'Julien Dray'; 'Alain Néri'; Guy FISCHER1; Guy FISCHER2; Guy FISCHER3; 'Robert TROPEANO'; 'Chantal ROBIN-RODRIGO1'; Chantal ROBIN-RODRIGO2; Chantal ROBIN-RODRIGO3; Catherine LEMORTON1; Catherine LEMORTON2; 'Michel Vauzelle'; Maxime GREMETZ1; Maxime GREMETZ2; Daniel GARRIGUE1; Daniel GARRIGUE2; 'Michel VOISIN'; Pierre LASBORDES1; Pierre LASBORDES2; Dominique DORD1; Dominique DORD2; Geneviève GAILLARD1; Geneviève GAILLARD2; Martine MARTINEL1; Martine MARTINEL2; Marie-Lou MARCEL1; Marie-Lou MARCEL2; Françoise IMBERT; Germinal PEIRO1; Germinal PEIRO2; Marc DOLEZ1; Marc DOLEZ2; Gabriel BIANCHERI1; 'Gabriel BIANCHERI2'; 'Corinne ERHEL'; Jean-Jacques CANDELIER1; Jean-Jacques CANDELIER2; Alain ROUSSET; 'François ROCHEBLOINE'; Emmanuel MANDON; Kléber MESQUIDA1; 'Kléber MESQUIDA2'; Kléber MESQUIDA3; Conchita LACUEY1; Conchita LACUEY2; Françoise OLIVIER-COUCHEAU
Objet: anciens combattants d'Afrique du Nord. bénéfice de campagne double

Mesdames et Messieurs les Parlementaires Delphine BATHO, Jean-Marie MORISSET, Frédérique MASSAT, Julien DRAY, Alain Néri, Guy FISCHER, Robert TROPEANO, Chantal ROBIN-RODRIGO, Catherine LEMORTON, Michel VAUZELLE, Maxime GREMETZ, Daniel GARRIGUE, Michel VOISIN, Pierre LASBORDES, Dominique DORD, Geneviève GAILLARD, Martine MARTINEL, Marie-Lou MARCEL, Françoise IMBERT, Germinal PEIRO, Marc DOLEZ, Gabriel BIANCHERI, Corinne ERHEL, Jean-Jacques CANDELIER, Alain ROUSSET, François ROCHEBLOINE, Kléber MESQUIDA, Conchita LACUEY et Françoise OLIVIER-COUCHEAU

V/Réf. : vos QE 76021, 76022, 76023, 76025, 76026 : JOAN(Q) du 06/04/2010, pages 3800, 3811, 3800, 3800, 3800, 12861 et 12894 : JO-S(Q) du 08/04/2010, page 864, 76475, 76476, 76479 : JOAN(Q) du 13/04/2010, pages 4139, 4140, 4141 77112, 77113, 77114, 77115, 77116 : JOAN(Q) du 20/04/2010, pages 4372, 4383, 4380, 4383, 4380, 77529, 77531, 77532, 77533, 77535, 77536, 77537 : JOAN(Q) du 27/04/2010, pages 4603, 4608, 4610, 4610, 4610, 4603, 4610, 78033, 78034, 78035 : JOAN(Q) du 04/05/2010, pages 4859, 4861, 4861, QOSD 1027 : JOAN(Q) du 04/05/2010, page 4819, QE 78523, 78524, 78525 : JOAN(Q) du 11/05/2010, page 5148.

Cher(e)s Parlementaires,

Comme suite à la mise en ligne de la décision n° 328282 du Conseil d'Etat, en date du 17 mars dernier, concernant la revendication citée en objet, je vous avais invité(e)s, par courriel du 28 mars dernier, à interroger, à ce propos, nos ministres concernés, sur les intentions du Gouvernement en la matière.

Je tiens à vous remercier, une nouvelle fois, d'avoir répondu à mon appel, car je pense sincèrement que vos 29 questions, citées en référence, ont largement contribué à inciter le Gouvernement à réserver une suite favorable à la décision précitée du Conseil d'Etat, comme Hubert FALCO a eu l'occasion de le préciser, le 12 courant, en réponse à la question au Gouvernement de François ROCHEBLOINE.

Dans l'attente de la publication du décret, qui nous est annoncée dans cette réponse, et au nom de l'ensemble de ses futurs bénéficiaires, je vous prie d'agréer, cher(e)s Parlementaires, l'expression de notre gratitude et de nos sentiments les meilleurs.

Yves SERVANT, ancien combattant d'Algérie, Chef d'Escadron honoraire de l'Artillerie, Professeur honoraire de l'Université Bordeaux-I

235 cours de la Somme – 33800 Bordeaux -- Téléphone : 05 56 91 32 94 -- Courriel : yves.servant@modulonet.fr